



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de Bzzz

Samedi 14 octobre 2017 à 10h à Marseille

Nombre d'adhérent-e-s à Bzzz de la saison 2015/2016 : 396

Nombre d'adhérent-e-s présent-e-s (cf. annexe 1) : 26

Nombre d'adhérent-e-s ayant donné procuration (cf. annexe 2) : 11

Secrétaire de séance : Sarah CHEREL

Ordre du jour :

1. Validation du Rapport Moral et d'Activités 2016-2017
2. Validation du Rapport Financier 2016-2017 et validation d'affectation du résultat réalisé
3. Validation du Programme prévisionnel d'activités 2017-2018
4. Validation du Budget prévisionnel d'activités 2017-2018
5. Validation de la modification du règlement intérieur de l'association
6. Élection des membres du Conseil Collégial pour l'exercice 2017-2018

L'ensemble des 26 membres présent-e-s à jour de leur cotisation prennent part au vote, 11 d'entre eux disposent d'une procuration, soit un total de 37 votants.



9h30 – Accueil

Les participant-e-s échantent autour d'un café. Les différents documents leurs sont remis en version papier.

10h15 – Proposition du Rapport Moral et d'Activités 2016-2017 :

Celui-ci a été présenté à l'Assemblée Générale par Gilles Pastor, il détaille l'ensemble des activités de l'association et leurs déroulements, notamment :

- De ses valeurs,
- De l'évolution des ruchers,
- De la production de miel,
- De l'efficacité de traitements,
- Du déroulement des « Vizzzites »,
- Des animations pédagogiques,
- Des initiations à l'apiculture,
- Du développement des produits dérivés,
- De l'offre d'accès à la miellerie de Borély et à la « Bzzz Mobile ».

Le « Rapport Moral et d'Activités 2016-2017 » a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, 37 pour, 0 s'abstiennent, 0 contre.

11h20 – Proposition du Rapport Financier 2016-2017 :

Celui-ci à été présenté à l'Assemblée Générale par Annamaria Parietti et par Raphaël Pappalardo, il détaille la situation financière de l'association, voici certains éléments notables :

- La part d'auto-financement s'est stabilisée à 44 %.
- Le budget global a baissé, pour la première fois de l'histoire de l'association, de 10%.
- Le montant des cotisations s'est stabilisé (autour de 9 000€).
- Les recettes liées aux prestations de service ont doublé, notamment grâce aux animations pédagogiques (qui ont triplé) et aux initiations à l'apiculture.
- La subvention de 17 000€ auprès du CR PACA a été refusée, le budget en pâti. Cependant le Fonds Epicurien nous a versé une subvention de 10 000€ pour l'achat d'un camion-plateau (amorti sur 10 ans dans les dépenses).
- L'ASP a versé cette année 14 000€ pour les 3 contrats aidés. La MSA a versé 4 200€ pour les indemnités de congé maternité de Sarah.
- Grâce à la « récup » les achats ont été limités au strict nécessaire et représentent seulement 7 300€.
- Les déplacements pèsent toujours lourd sur le budget (totalité des déplacements remboursés aux salariés) : 5 500€.



- 70% du budget est consacré aux charges de personnel (45 000€).

Le « Rapport Financier 2016-2017 » a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, 37 pour, 0 s'abstiennent, 0 contre.

Il a été proposé que l'Assemblée Générale confère au Conseil Collégial le droit d'utiliser le résultat de l'exercice précédent (2 358€) soit comme fonds de roulement – pour par exemple faire face à l'accroissement des charges en personnel – soit pour placer l'argent sur un livret d'épargne.

L'affectation de l'excédent au Conseil Collégial a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, 37 pour, 0 s'abstiennent, 0 contre.

La suite de l'ordre du jour est modifiée.

12h – Élection des membres du Conseil Collégial pour l'exercice 2017-2018 :

Les candidat-e-s sont les suivants :

- Thomas Martin – Ré-élection.
- Raphaël Pappalardo– Ré-élection.
- Gilles Pastor– Ré-election.
- Hervé Meur – Election.
- Primelle Fénéon – Election.

Conformément aux statuts de l'association, tout nouveau membre candidat doit être parrainé par deux membres du Conseil Collégial, motiver sa candidature par écrit et avoir participé à au moins un événement organisé par l'association.

Thomas Martin n'étant pas présent physiquement, il a été présenté à l'Assemblée Générale par Sarah Cherel. Les autres candidat-e-s se présentent chacun à leur tour.

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale, 37 pour, 0 s'abstiennent, 0 contre.

Sarah Cherel est ré-élue Représentante des Salarié-e-s et siège au Conseil Collégial selon les modalités prévues par les statuts.

2 participant-e-s à l'Assemblée Générale s'en vont.

Pause

12h15 – Proposition de modification du règlement intérieur de l'association :



Le Conseil Collégial a soumis à l'Assemblée Générale une proposition de modification des points suivants, afin d'être conformes aux statuts et aux activités actuelles (le dernier règlement datait de 2015) : mise à jour de l'adresse du siège social, de l'adresse de gestion, du lieu des ruchers, de la fréquence des réunions du CC.

Par ailleurs, la clé de répartition du miel distribué aux parrains-marraines a été modifiée. Il est prévu que la totalité du miel soit réparti entre les adhérent-e-s parrains-marraines (hors besoin de l'association pour les locations et les produits dérivés) au lieu de 2/3 (ce qui était prévu par l'ancien règlement mais jamais appliqué car récoltes trop faibles), sauf en cas de récolte exceptionnelle.

Il est proposé de supprimer la vente exclusive en vente directe, afin de laisser une possibilité de vente en dépôt-vente si l'occasion se présente. Un débat a eu lieu sur les modalités de commercialisation de nos produits dérivés.

La « proposition de modification du règlement intérieur de l'association » a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale, 35 pour, 0 s'abstiennent, 0 contre.

Sarah Cherel soumet à l'Assemblée Générale un point de débat : est-il plus démocratique d'augmenter le nombre de procurations par membre, les statuts n'en prévoyant qu'un maximum ? Le point est débattu entre les participants. Il est décidé à l'unanimité de ne pas changer cette disposition. Les statuts ne sont donc pas modifiés.

12h30 – Proposition du Programme Prévisionnel d'Activités 2017-2018 :

Celui-ci a été présenté à l'Assemblée Générale par Jacqueline Pioch, il détaille l'ensemble des objectifs pour l'année à venir, notamment :

- Développer les animations pédagogiques et les suivis d'essaims, notamment dans des collèges marseillais,
- Développer la production et la vente de nos produits dérivés,
- Poursuivre notre offre de formations sur le même format que l'an dernier,
- Tenter de ne pas acheter d'essaims,
- Tenter de garantir 2 kg de miel par parrain/marraine,
- Poursuivre la tournée de la « Bzzz Mobile » et faire vivre la miellerie de Borély,
- Embaucher un-e animateur-riche en mars 2018.

Le « Programme Prévisionnel d'Activités 2016-2017 » a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, 35 pour, 0 s'abstiennent, 0 contre.



13h – Proposition du Budget Prévisionnel d'Activités 2017-2018 :

Celui-ci à été présenté à l'Assemblée Générale par Sarah Cherel, il présente les objectifs financiers pour l'année avenir, notamment :

- Un budget ambitieux, en augmentation de 20%, avec une augmentation de la part d'autofinancement pour atteindre 49%.
- L'augmentation de la masse salariale malgré la fin des contrats aidés, avec une embauche en mars d'un-e animateur-riche.
- Le développement de la production des produits dérivés, des formations et prestations de services divers, ainsi que des circuits de distribution.
- 36 500 € de subventions publiques à solliciter pour permettre de boucler le budget, notamment suite à la fin des contrats aidés.

Le « Budget Prévisionnel d'Activités 2017-2018 » a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, 35 pour, 0 s'abstiennent, 0 contre.

13h20 – Clôture de Séance

S'en est suivi un repas partagé.

Fait à Tourves le 16/10/2017.

Membres du Conseil Collégial

Jacqueline Pioch
JP

Raphaël Sappalardo

Secrétaire de séance

Sarah Cherel

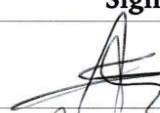
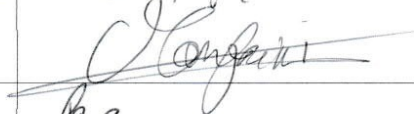


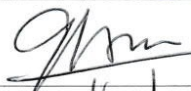




Annexe 1 : Fiche de présence

AG de l'Association Bzzz

14 octobre 2017

Feuille de présence

Nom	Signature
Cherel Sarah	
MANFRINI Monique	
KUMAR Nathalie	
LAZRAK Cécilia	LAZRAK
Pioch Jacqueline	
Pappalardo Raphaël	
Nani LAURO	
Giliane ISNARD	
Colmine RAYBAUD	
Pierre GUILLON	
Hervé TFEUR	
PASTOR gilles	



Nom	Signature
KERGRESSE Cécile	
RAVEAU Julie	
Anne Martine GAUTHERON	
Julie Lambert - Baley	
Primelle Fénelon	
Derain Emilie	
Pappalardo Ioanne	
Jennie GANDEMER	
BOWER SYLVIAN	
ROUCHE Maelle	
MASSÉ Naude	
Laure Rihn	
ANNA MARIA FARIETTI	
BARDON. Daniel.	



Annexe 2 : Registre des procurations

Assemblée Générale du 14 octobre 2017

Note : d'après les statuts de l'association Bzzz, un membre présent à l'Assemblée Générale ne peut avoir qu'une procuration au maximum. Les procurations supplémentaires ont été barrées et ne sont pas comptabilisées au total des voix.

N°	Prénom, nom du/ de la membre	Donne procuration à	Prénom, nom du/ de la membre
1	Isabelle Baudoin		Jacqueline Pioch
2	Florence Oechsner de Coninck		Sarah Cherel
	Samy Badr		Sarah Cherel
	Bettina Beneventi		Sarah Cherel
3	Emilie Bonnassieux		Monique Manfrini
	Jean-Claude Frey		Jacqueline Pioch
4	Phillipe Rouche		Maëlle Rouche
	Eric Castet		Sarah Cherel
5	Christine Cherel		Nathalie Kumar
	Lauréline Jouve		Chloé Debernardi
6	Florent VICAIRE		Gilles Pastor
7	Claudine FURNION		Marie Launo
	Chilet hugo		Joelynn
	Samuel Bettex		Sarah Cherel
	caroline Oechsner de Coninck		Christine Cherel
	Jean-Pierre Richieri		Sarah Cherel
	Philippe EHRHART		Sarah Cherel
	Ophélie Passemard		Sarah Cherel
	julien goslini		Sarah Cherel
8	Nicole Lemay		Giliane Isnard
9	Annelise Hermann		Catherine Raybaud
	dulompont David		Jacqueline Pioch
10	Dos Santos Gregory		Pierre Guillon



N°	Prénom, nom du/ de la membre	Donne procuration à	Prénom, nom du/ de la membre
	Henry Reyna		Sarah Cherel
11	Judith Combe		Raphaël Pappalardo

